

Milquet et les parents de l'officiel en froid

Joëlle Milquet tente de calmer le jeu dans la polémique née du sondage sur l'organisation des cours de religion et de morale. La Fapeo justifie l'envoi de son courrier aux parents.

NATHALIE BAMPS

Après la tempête qui a fait rage autour de l'organisation des cours de religion et de morale dans l'enseignement officiel, la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet, a tenté d'opérer un retour au calme hier.

Pas si simple. Pour rappel, la Cour constitutionnelle, le 12 mars dernier, a jugé que l'on ne peut pas obliger les parents à divulguer leurs convictions religieuses ou philosophiques. Or, en devant choisir entre le cours de religion ou de morale, sans autre alternative, c'est ce que l'on fait.

Joëlle Milquet a donc lancé un sondage auprès des parents afin de savoir s'ils préféreraient opter pour la religion, la morale, ou un encadrement d'un autre type. Précision: ce sondage ne porte que sur 50% des élèves de l'enseignement, le libre (catholique) n'étant pas concerné. Il n'organise que des cours de religion catholique (et ne peut de toute façon pas faire autre chose).

Le sondage a été taclé par la Fapeo (qui représente les parents de l'officiel), qui a envoyé une lettre invitant à «boycotter» le choix des cours de religion ou de morale afin d'inciter les pouvoirs publics à mettre en place un cours commun philosophique. Grosse colère de Joëlle Milquet lundi. Par voie de presse, elle a dénoncé l'attitude de la Fapeo,

menaçant de ne pas agir d'ici la prochaine rentrée scolaire. Elle leur a répété hier, en réunion, qu'ils avaient tenté d'influencer le choix des parents, et que c'était illégal.

Au sortir de cette réunion, la Fapeo s'est fendue d'un communiqué sous forme de «droit de réponse» à la ministre. Elle a justifié son initiative, rappelant que dans ses missions (coulées dans un décret), elle a pour but de «prendre des mesures, faire des suggestions et donner des avis sur l'éducation scolaire et parascolaire». La Fapeo insiste pour que les cours convictionnels soient remplacés par un cours commun d'éducation philosophique, éthique et citoyenne. Comme retour au calme, donc, on peut faire mieux... Chez Joëlle Milquet, on précise que si tout le monde y met du sien, on travaillera à la mise en place d'une solution pour les élèves optant pour l'alternative à la religion ou la morale. Le cabinet de la ministre a confirmé que rien ne devait être réglé pour le mois de septembre. Mais au plus vite les choses sont organisées, au mieux ce sera. C'est d'ailleurs le souhait des socialistes.

Une première esquisse a déjà été posée. Les cours seraient assurés par des profs de religion ou de morale qui ont perdu leurs heures de cours. Ils porteraient sur l'éducation à la citoyenneté.

Le cabinet de la ministre a confirmé que rien ne devait être réglé pour le mois de septembre.